

CA DO CHÈQUE

La solution pour valoriser et motiver vos salariés

PROFESSIONNELS

Vous souhaitez motiver et valoriser vos salariés dans des conditions fiscales et sociales très avantageuses ? La Caisse d'Epargne vous propose CA DO CHÈQUE, un chèque-cadeau accepté par près de 500 grandes enseignes nationales.

L'ESSENTIEL

Un régime social et fiscal particulièrement attractif¹ pour votre entreprise et vos salariés.

Une solution sur-mesure :

- Vous choisissez le montant de vos chèques parmi les 6 montants prédéfinis (10, 15, 16, 20, 30 et 50 €) et une valeur libre comprise entre 10 € et 50 € sans valeur décimale.
- Vous pouvez personnaliser vos CA DO CHÈQUE au nom de vos salariés et/ou avec un message particulier (2 lignes de 30 caractères maximum).

Un réseau d'enseignes partenaires qualitatif et très étendu : près de 500 grandes enseignes nationales et plus de 24 000 points de vente en France métropolitaine.

LE PRODUIT

CA DO CHÈQUE est un chèque cadeau multienseigne qui vous permet de motiver et valoriser vos salariés tout au long de l'année et dans le cadre d'événements particuliers tout en profitant de nombreux avantages sociaux et fiscaux.

ÉLIGIBILITÉ

CA DO CHÈQUE peut être mis en place par toute entreprise employant au moins un salarié.

FONCTIONNEMENT

- Vous choisissez le montant de la valeur faciale des CA DO CHÈQUE qui peut être compris entre 10 et 50 €.
- Vous passez votre commande et êtes livré par colis sécurisé dans un délai moyen de 5 jours ouvrés à compter de la réception du règlement.
- Vous pouvez offrir CA DO CHÈQUE toute l'année et particulièrement dans le cadre des événements définis par l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS).
- La validité du CA DO CHÈQUE est de 12 mois.

Zoom sur les événements ACOSS :

Rentrée scolaire,
Noël des salariés/Noël des enfants,
Naissance,
Mariage, PACS,

Départ à la retraite,
Fête des Mères/Fête des Pères,
Sainte Catherine/Saint Nicolas.



CAISSE D'EPARGNE

➤ TRAITEMENT SOCIAL ET FISCAL

> Pour votre entreprise

Le montant que vous attribuez est :

- Exonéré de cotisations sociales⁷ dès lors qu'il n'excède pas, par année civile et par salarié pour 2017 :
 - 163 € à l'occasion de chacun des « événements ACOSS » (5 % du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale),
ou
 - 163 € hors « événements ACOSS ».
- Déductible de votre bénéfice imposable dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

> Pour le bénéficiaire

Le montant perçu est exonéré :

- De cotisations sociales et de CSG/CRDS², si l'attribution respecte les conditions légales,
- D'impôt sur le revenu, à condition que CA DO CHÈQUE soit bien remis à l'occasion d'un événement particulier³.

N'oubliez pas que vous pouvez également utiliser **CA DO CHÈQUE comme récompense ou dotation⁴ dans le cadre d'opérations marketing et commerciales** telles que :

Les concours et challenges commerciaux,

La fidélisation,

La conquête de nouveaux clients,

Les parrainages,

Le lancement de nouveaux produits,

Les campagnes promotionnelles,

dans des **conditions sociales et fiscales particulières**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre **Direction des Relations et Services Clients** au

0 820 20 20 01 Service 0,09 € TTC/mi
+ prix appel

1. Sous réserve du respect des conditions légales et fiscales en vigueur.

2. En application des dispositions de la circulaire ACOSS n° 96-94 du 3 décembre 1996.

3. Dans les conditions précisées par la doctrine administrative BOI-RSA-CHAMP-20-30-10-10-20140123.

4. Ces cas bénéficient d'un régime particulier, distinct de ceux exposés ci-avant.

CA DO Chèque est un titre émis par :

TITRES CADEAUX. Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros - 445 061 351 RCS PARIS - N° TVA Intracommunautaire : FR17445061351

- Siège social : 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06



BPCE. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € – RCS Paris 493 455 042 – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100 – Document non contractuel publié le 20/03/17.



CAISSE D'ÉPARGNE